

Communiqué de presse
Vendredi 20 novembre



Annulation de la Fête des Lumières : l'UMIH réagit

Suite à l'annonce de l'annulation des festivités de la Fête des Lumières de Lyon,

l'UMIH, principale organisation professionnelle des cafés, hôtels, restaurants et des établissements de nuit appelle ses ressortissants à examiner avec bienveillance toutes les annulations qui pourront leur être soumises, et notamment de veiller à une tarification adaptée et le maintien d'une offre attractive. Les professionnels du secteur, pleinement impactés par cette annulation, se mobilisent d'ores et déjà pour que le 8 décembre 2015 puisse rester l'occasion de découvrir la ville et ses nombreux atouts : musées, sites d'exception, fleuves et animations spontanées, magasins ouverts le dimanche... L'UMIH est très confiante dans la capacité de ses équipes et des touristes à maintenir leur réservation dans les établissements pour les 4 jours de festivités traditionnelles lyonnaises, du samedi 5 au mardi 8 décembre.

La Fête des Lumières sera fêtée avec spontanéité et solidarité, et avec le concours et l'implication de tous les professionnels du réceptif, dans une même dynamique festive.

Chiffres clés - UMIH Rhône et Métropole de Lyon.

- 1000 adhérents
- 250 restaurants
- 20 établissements de nuits
- Près de 400 bars brasseries
- 150 hôtels
- l'UMIH et le GNC représentent 90 % de l'offre hôtelière sur les 14000 chambres de la Métropole et du département.

Contacts presse

Agence Bonne Réponse : Sonia Bernet: 04 72 40 54 10

Laurent Duc : 06 12 22 30 89